



Conseil du Réseau des champions des langues officielles

Donner le ton en matière de langues officielles

TROUSSE D'OUTILS PROMOTIONNELS

OSEZ

donner l'exemple

SOYEZ UN LEADER EFFICACE



Canada

TABLE DES MATIÈRES

Contexte	1
Trousse d'outils promotionnels	2
Objet de la trousse d'outils promotionnels	2
Objectifs des communications	2
Publics cibles	2
Messages de la campagne	3
Principaux messages de la page intranet, des courriels ciblés ou du bulletin d'information de votre organisation	3
Messages à utiliser à titre de points d'allocution	4
Modèle de message	5
Vidéo	6
Réseaux sociaux	7
Bannière web	9
Message en français qui accompagnera la photo de la bannière Web	9
Au-delà des droits et des obligations	10
Comprendre les droits des employés fédéraux	10
Quelques signes d'un milieu de travail vraiment bilingue	10

CONTEXTE

Le rapport *[Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique fédérale](#)*, également connu sous le nom de rapport Borbey-Mendelsohn, révèle que la direction joue un rôle essentiel dans la création d'un milieu de travail favorable à l'usage des deux langues officielles.

Le Conseil du Réseau des champions des langues officielles souhaite accroître la sensibilisation parmi les dirigeants à l'importance de donner le ton lorsqu'il s'agit des langues officielles au travail. C'est pourquoi le Conseil lance une campagne de sensibilisation, notamment une nouvelle vidéo, au titre du volet « leadership » du *[Plan stratégique 2018-2021 : Leadership, mobilisation, soutien, partenariats](#)*.

Cette vidéo présente des témoignages de cadres, de gestionnaires et d'employés à l'échelle de la fonction publique fédérale et du pays qui font part de leurs réflexions sur la façon dont les dirigeants jouent un rôle important en donnant l'exemple. Elle fournit des renseignements utiles sur la manière de créer un milieu où les employés sont à l'aise d'utiliser la langue officielle de leur choix.



Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique fédérale

TROUSSE D'OUTILS PROMOTIONNELS

Objet de la trousse d'outils promotionnels

Cette trousse d'outils a été préparée afin de doter les champions des langues officielles d'outils visant à accroître la sensibilisation quant au rôle important joué par les dirigeants en donnant le ton en matière de langues officielles.

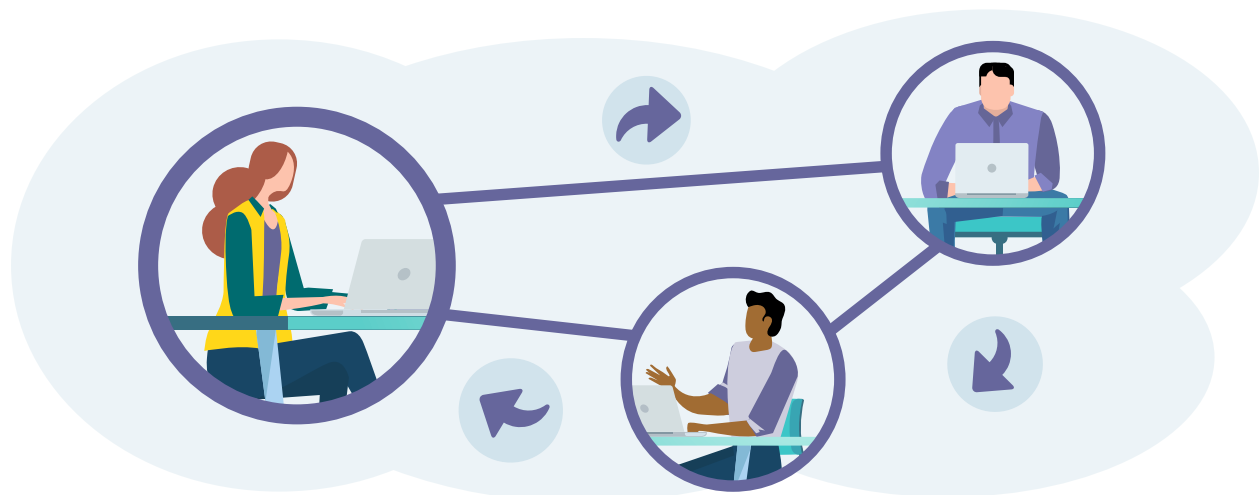
Nous encourageons les champions des langues officielles à transmettre cette vidéo aux employés de leurs organisations, notamment au comité de direction, à l'aide des produits de communication fournis dans cette trousse d'outils.

Objectifs des communications

- Accroître la sensibilisation parmi les dirigeants (cadres et tous les niveaux de gestion) et les dirigeants en devenir à l'importance et aux avantages d'utiliser les deux langues officielles en milieu de travail.
- Sensibiliser les dirigeants au rôle important qu'ils jouent en donnant le ton quant à l'utilisation des langues officielles au travail.
- Encourager les dirigeants à donner l'exemple en interagissant avec leurs employés dans les deux langues officielles dans le but de créer un milieu inclusif où les employés se sentent en sécurité d'utiliser la langue officielle de leur choix.

Publics cibles

- **Dirigeants du gouvernement du Canada** : cadres, gestionnaires et superviseurs de la fonction publique fédérale
- **Dirigeants en devenir** : employés de la fonction publique fédérale qui souhaitent évoluer dans des postes de direction



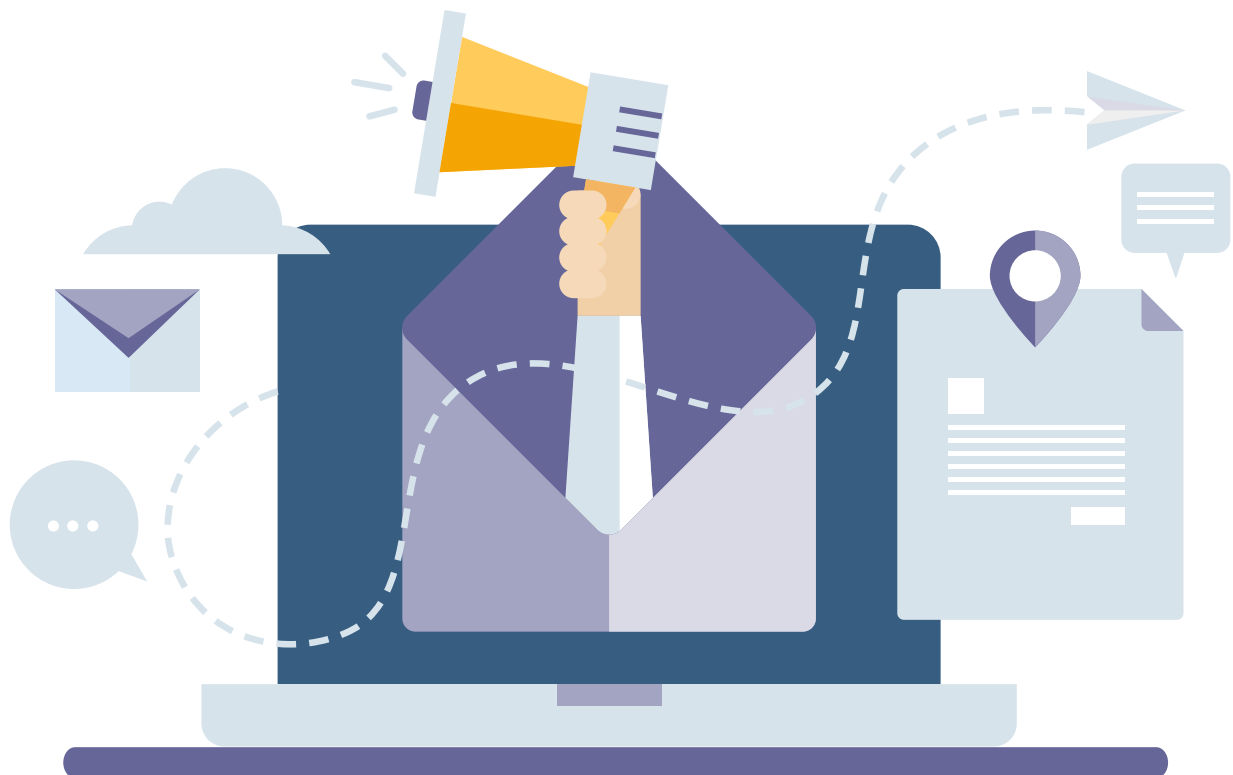
Nous encourageons les champions des langues officielles à transmettre cette vidéo aux employés de leurs organisations

MESSAGES DE LA CAMPAGNE

Les messages suivants peuvent servir de points d’allocution lors de réunions ou encore être intégrés dans divers produits de communication, tels que la page intranet, les courriels ciblés et le bulletin d’information de votre organisation. Veuillez choisir les messages que vous jugez les plus appropriés.

Principaux messages de la page intranet, des courriels ciblés ou du bulletin d’information de votre organisation

- Nos langues officielles enrichissent notre culture et nos milieux de travail de façon considérable. Elles font partie des valeurs fondamentales du gouvernement du Canada.
- OSEZ donner l’exemple — Soyez un leader efficace. En utilisant les deux langues officielles d’une manière équitable, vous jouez un rôle important en créant une culture de respect et d’inclusion où les employés se sentent à l’aise et les bienvenus d’utiliser leur première ou deuxième langue officielle.
- Visionnez cette nouvelle vidéo présentant des témoignages de cadres, de gestionnaires et d’employés à l’échelle de la fonction publique fédérale qui donnent des conseils sur la manière de favoriser une culture de respect et d’inclusion.
- Mettez-vous au défi de parler dans votre deuxième langue officielle, même si vous ne la maîtrisez pas parfaitement. Vos employés apprécieront vos efforts et vos compétences en langue seconde s’amélioreront grandement.



Principaux messages de la page intranet, des courriels ciblés ou du bulletin d’information de votre organisation

Messages à utiliser à titre de points d'allocation

- Lorsque la direction donne l'exemple en encourageant régulièrement l'usage des deux langues officielles, les employés manifestent une plus grande liberté d'utiliser la langue officielle de leur choix.
- Le document *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, publié en 2021, reconnaît qu'un changement de culture est nécessaire pour renforcer le bilinguisme dans la fonction publique.
- Nous devons nous assurer que les langues officielles sont bien ancrées dans notre mentalité. Les gestionnaires et les cadres doivent donner le ton et l'exemple — même s'ils font des erreurs lorsqu'ils s'expriment dans leur deuxième langue officielle. Les employés apprécieront ces efforts.
- Donner l'exemple. Les employés sont plus à l'aise d'utiliser les deux langues officielles si leurs cadres supérieurs le font. Comme il est indiqué dans le rapport *Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique fédérale*, « la direction, et non les règles, exerce une influence indiscutable sur le respect et l'inclusion ». Il s'agit d'être un leader efficace.
- Comme il est indiqué dans le rapport *Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique fédérale*, « le ton est un outil de changement des comportements important ». Lorsque les dirigeants utilisent les deux langues officielles, ils créent des milieux de travail sécuritaires et inclusifs et signalent aux employés qu'il est permis d'utiliser la langue officielle de leur choix. Cela pourrait représenter un gain important sur le plan de l'excellence des employés et du gouvernement de même qu'une amélioration de la productivité.



Les gestionnaires et les cadres doivent donner le ton et l'exemple

Modèle de message

Message

C'est avec plaisir que je vous présente cette vidéo bilingue réalisée par le Conseil du Réseau des champions des langues officielles et ses partenaires, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada.

Intitulée « *Donner le ton en matière de langues officielles* », cette vidéo présente des témoignages de cadres, de gestionnaires et d'employés à l'échelle de la fonction publique fédérale et du pays qui font part de leurs réflexions sur la façon dont les dirigeants jouent un rôle important en donnant le ton. Elle donne des renseignements utiles sur la manière de créer un milieu où les employés sont à l'aise d'utiliser la langue officielle de leur choix.

J'encourage tous les gestionnaires et superviseurs à visionner cette vidéo avec leurs employés et à discuter de la façon dont nous pouvons travailler ensemble dans le but d'établir une culture de bilinguisme, de respect et d'inclusion au sein de notre organisation.

N'hésitez pas à partager les conclusions de vos discussions avec nous.

Signature

Titre

VIDÉO

Divers formats du lien pour la vidéo « *Donner le ton en matière de langues officielles* » sont disponibles :

- **Adresse Web** : <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/fonctionpublique/valeurs/conseil-reseau-champions-langues-officielles/outils-ressources-intention-champions-langues-officielles/videos-conseil-reseau-champions-langues-officielles.html>
- **URL courte** : https://youtu.be/ajbr_51574E
- **YouTube** : [Donner le ton en matière de langues officielles — YouTube](#)



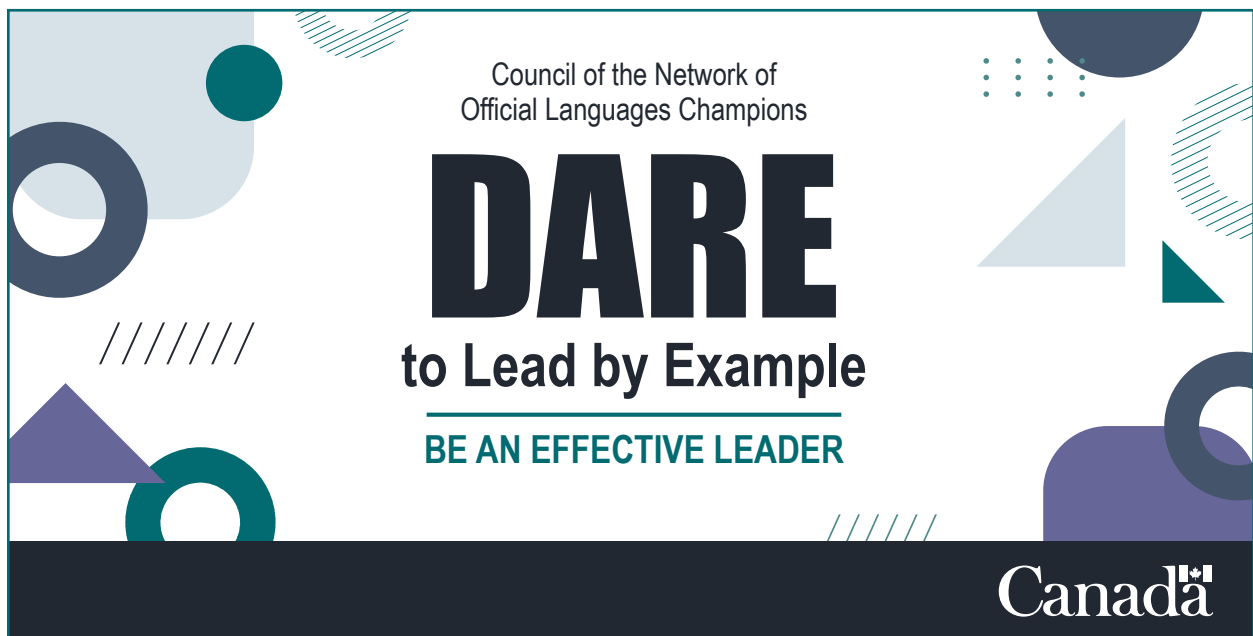
Divers formats du lien pour la vidéo « *Donner le ton en matière de langues officielles* » sont disponibles

RÉSEAUX SOCIAUX

Nous vous encourageons à faire la promotion de la vidéo sur vos comptes de réseaux sociaux au cours des mois à venir. Les mots-clis et le pseudonyme du Conseil suggérés sont intégrés dans les messages ci-après. En guise d'image, vous pouvez choisir de télécharger l'image sur GCwiki ou vous servir de l'image générée automatiquement au moyen du lien vidéo.



[Veuillez télécharger le format 1 200 x 629 pixels sur la page de GCwiki](#)



[Veuillez télécharger le format 1 200 x 629 pixels sur la page de GCwiki](#)

N'hésitez pas à utiliser les messages suivants sur les réseaux sociaux :

- Lorsqu'il s'agit des #LanguesOfficielles au travail, vous devez donner l'exemple. Visionnez la vidéo [Donner le ton en matière de langues officielles](#) où vous trouverez des conseils sur la façon de créer des milieux de travail sécuritaires et inclusifs. #DonnerLeTonLO @OLchampionsLO
- Donner le bon ton peut grandement aider à changer les comportements. Visionnez la vidéo [Donner le ton en matière de langues officielles](#) où vous trouverez des conseils sur la façon d'être un leader pour les #LanguesOfficielles #DonnerLeTonLO @OLchampionsLO
- Mener le changement en matière de #LanguesOfficielles, c'est aussi être un leader efficace. Visionnez la vidéo [Donner le ton en matière de langues officielles](#) où vous trouverez des conseils sur la façon de créer des milieux de travail sécuritaires et inclusifs. #DonnerLeTonLO @OLchampionsLO
- Les dirigeants jouent un rôle important dans la création de milieux de travail sécuritaires et inclusifs. Visionnez la vidéo [Donner le ton en matière de langues officielles](#) où vous trouverez des conseils sur la façon de mener le changement en matière de #LanguesOfficielles #DonnerLeTonLO @OLchampionsLO
- Pour obtenir des conseils sur la manière d'être un leader efficace en matière de #LanguesOfficielles, visionnez la vidéo [Donner le ton en matière de langues officielles](#) #DonnerLeTonLO @OLchampionsLO



Lorsqu'il s'agit des langues officielles au travail, vous devez donner l'exemple

BANNIÈRE WEB

Cette section offre une image et une accroche qui pourraient être affichées sur la page intranet de votre organisation au moyen de la bannière Web (présentation thématique).



[Veuillez télécharger le format 554 x 234 pixels sur la page GCwiki](#)

Message en français qui accompagnera la photo de la bannière Web

- **Titre abrégé :** *Donner le ton en matière de langues officielles*
- **Accroche : une ligne :** OSEZ donner l'exemple — Soyez un leader efficace. Visionnez cette vidéo bilingue pour trouver des conseils sur la manière de donner le ton afin de créer des milieux de travail sécuritaires et inclusifs.
- **URL:** [Donner le ton en matière de langues officielles — YouTube](#)

AU-DELÀ DES DROITS ET DES OBLIGATIONS

Directive sur les langues officielles pour la gestion des personnes

6.1 Langue de travail

Les gestionnaires et les superviseurs ont la responsabilité de :

- 6.1.1 (Instruments de travail) Mettre à la disposition des employés, dans les régions bilingues, des [instruments de travail et des systèmes informatiques d'usage courant et généralisé](#) (instruments de travail) dans les deux langues officielles. Dans les régions unilingues, des instruments de travail dans les deux langues officielles doivent également être mis à la disposition des employés qui communiquent ou fournissent des services en français et en anglais au public ou aux employés.
- 6.1.2 (Supervision) Superviser les employés qui travaillent dans les régions bilingues dans la langue officielle de leur choix quand ceux-ci occupent des postes bilingues ou réversibles et dans la langue officielle du poste quand ceux-ci occupent des postes unilingues. Les gestionnaires et les superviseurs occupant des postes bilingues dans les régions bilingues supervisent chaque employé dans la langue officielle de son choix, peu importe l'identification linguistique de son poste.
- 6.1.3 (Réunions) Prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre aux employés dans les régions bilingues d'utiliser la langue officielle de leur choix durant les réunions.
- 6.1.4 (Formation et perfectionnement) S'assurer que, dans les régions bilingues, la formation et le perfectionnement professionnel sont disponibles dans la langue officielle de choix de l'employé.
- 6.1.5 (Examen du rendement) S'assurer que, dans les institutions dont le Conseil du Trésor est l'employeur, les examens annuels de rendement et les cotes d'évaluation reflètent la conformité à la présente directive ainsi qu'aux directives et normes connexes.
- 6.1.6 (Autres mesures) Prendre toute mesure possible pour créer et maintenir un milieu de travail qui permet aux employés dans les régions bilingues d'utiliser la langue officielle de leur choix pour toute communication orale ou écrite.

Les administrateurs généraux ou leurs délégués ont la responsabilité de :

- 6.1.7 (Services personnels et centraux) Fournir aux employés dans les régions bilingues des [services personnels et centraux](#) dans la langue officielle de leur choix.
- 6.1.8 (Formation linguistique pour développement professionnel) Offrir la formation linguistique aux employés désireux de développer leurs compétences en langue seconde en vue de progresser dans leur carrière et d'occuper éventuellement des postes bilingues. Les employés d'expression française et ceux d'expression anglaise ont des chances égales d'accès à la formation linguistique à des fins de développement professionnel. Les modalités de la formation sont négociées entre l'employé et son gestionnaire; elles doivent tenir compte des besoins respectifs de l'employé et de l'institution ainsi que des ressources disponibles.

AU-DELÀ DES DROITS ET DES OBLIGATIONS (SUITE)

- 6.1.9 (Agences centrales et de services communs) S'assurer que les [agences centrales et de services communs](#) respectent les droits en matière de langue de travail des employés des institutions sur lesquelles elles ont autorité ou qu'elles desservent.
- 6.1.10 (Griefs) S'assurer que les employés dont le Conseil du Trésor est l'employeur peuvent déposer un grief dans la langue officielle de leur choix partout au Canada.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, article 6.1 de la [Directive sur les langues officielles pour la gestion des personnes – Canada.ca](#)